

**UNILASALLE**

## **PROJET PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE**

*31/10/2022*

### **Rappel des objectifs fixés pour un plan de sobriété dans l'enseignement supérieur**

Face aux enjeux écologiques, à la hausse massive du coût de l'énergie et à l'occasion de l'annonce du plan de sobriété en septembre 2022, les établissements d'enseignement supérieur ont aujourd'hui la responsabilité d'engager une démarche de sobriété afin de réduire leur consommation énergétique a minima de 10% en 2024 par rapport à l'année 2019.

Dans ce cadre, plusieurs postes de consommation ont été identifiées afin de cibler des actions à mettre en œuvre pour réduire ces consommations :

1. Gestion du parc immobilier
2. Mobilité durable
3. Stratégie d'achats responsables
4. Leviers d'actions pour réduire l'empreinte carbone des activités pédagogiques et de recherche

Cette démarche de sobriété répond à plusieurs enjeux :

- La responsabilité climatique
  - Nécessité de répondre à l'urgence climatique
  - Permettre d'atteindre collectivement les objectifs fixés par l'Accord de Paris
  - Mettre en œuvre concrètement la stratégie Uni4change adoptée par UniLaSalle
- La responsabilité d'établissement d'enseignement supérieur.

### **Présentation d'UniLaSalle**

À Amiens, Beauvais, Rennes et Rouen, UniLaSalle propose à ses étudiants des formations d'ingénieurs post-bac en 5 ans, des formations en 3 ans, ainsi que des masters, masters spécialisés et masters of Science dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'alimentation-santé, de l'environnement, des géosciences, des énergies et du numérique. Une formation vétérinaire enrichit l'offre depuis 2022 sur le campus de Rouen. Ces enseignements s'appuient notamment sur les travaux de recherche menés au sein même de l'établissement. Labellisé EESPIG, UniLaSalle est membre de la Conférence des Grandes Écoles et ses formations d'ingénieur et de bachelor sont habilitées par la CTI. UniLaSalle fait partie du réseau d'enseignement mondial La Salle qui compte 72 universités. UniLaSalle compte aujourd'hui 22 000 Alumni, 4 300 élèves répartis sur 4 campus, accompagnés par 550 salariés dont 150 dédiés à la recherche et 40 doctorants.

## Etat des lieux des consommations énergétiques d'UniLaSalle (Groupe et campus)

Dans le cadre des actions menées au sein d'UniLaSalle en matière de transformation écologique et sociétale, un premier Bilan Carbone a été réalisé à l'échelle du Groupe pour l'année 2019-2020. Il a permis d'identifier les postes d'émissions les plus importants et donc les leviers sur lesquels agir pour réduire notre empreinte carbone. L'énergie utilisée sur les campus, essentiellement de l'électricité et du gaz représente environ 26% des émissions de gaz à effet de serre d'UniLaSalle, les consommations de gaz représentant elles-mêmes 70% de ces mêmes émissions

**Voir annexe 1** - Présentation du Bilan Carbone d'UniLaSalle 2019-2020

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique qualité, UniLaSalle effectue un suivi mensuel de ses consommations d'énergie pour chacun de ces campus, ce qui constitue une base essentielle pour identifier le niveau des consommations et réfléchir aux leviers possibles à actionner pour les diminuer et donc être plus sobre.

### Proposition : projet de plan de sobriété – octobre 2022

**L'ambition et l'objectif de ce plan de sobriété, qui s'inscrit dans la stratégie de transformation écologique et sociétale d'UniLaSalle, vise la réduction de notre empreinte carbone et la baisse des émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant la qualité de nos activités Formation & Recherche ainsi que la qualité de vie au travail pour les salariés.** Conformément à l'engagement n°4 de notre stratégie, il s'agit de gérer nos campus pour viser un impact environnemental positif et contribuer à l'objectif associé : Déployer une politique de sobriété.

**L'objectif affiché, en cohérence avec les demandes gouvernementales est donc à minima de réduire nos consommations énergétiques de 10% en 2024, par rapport à 2019.** Le travail d'identification des leviers d'actions et de leur mise en œuvre se fait donc en concertation avec les étudiants et salariés, auprès des services concernés, à l'échelle du Groupe UniLaSalle mais également à l'échelle des campus. En effet, les campus d'UniLaSalle accueillent des effectifs étudiants et salariés différents et présentent des caractéristiques immobilières et d'usage variés qui impliquent des plans d'actions différenciés.

Dans le cadre de cette première version du plan de sobriété, à l'état de projet, des pistes et propositions d'actions sont énoncées, précisant les moyens nécessaires à leur mise en œuvre et les indicateurs pertinents envisagés pour mesurer leur impact. Concernant l'impact attendu, des études seront menées pour être capable de les évaluer plus précisément en lien avec les résultats du Bilan Carbone, les suivis de consommation énergétiques réalisés sur une base annuelle, et la mise en place d'audits énergétiques.

### 1. Gestion du parc immobilier : une déclinaison par campus pour une meilleure efficacité

#### 1.1. Les principaux enjeux de réduction de consommation des énergies (Groupe)

Plusieurs postes de consommation d'énergie sont identifiés et font d'ores et déjà l'objet de mesures et d'actions pour limiter les consommations. Cette première série d'initiatives est

cohérente avec les recommandations faites par le gouvernement lors de l'annonce du plan de sobriété et permettent d'obtenir des premiers résultats à court terme :

- Limiter le chauffage à 19°C dans les bureaux, salles de cours, logements
- Supprimer l'eau chaude dans les sanitaires (hors résidences)
- Limiter les éclairages le soir et la nuit
- Arrêter les ventilations la nuit dans les bâtiments (hors logements étudiants)
- Fermer certains espaces pendant les congés pour réduire le recours au chauffage.

En complément de ces premières actions, des engagements avec des effets à moyen et long terme sont également portés au niveau du Groupe par la voie d'investissements :

- 10M d'EUR annoncés d'ici 2025 pour la rénovation thermique et l'autonomie énergétique des campus
- 2,96M EUR pour le campus de Beauvais en 2022-23 pour l'isolation des bâtiments, le pilotage du chauffage, l'étude d'une production centralisée chaufferie ENR, la mise en place de luminaires à LED sur les parkings

Il est important de souligner qu'UniLaSalle est propriétaire uniquement des bâtiments sur le campus de Beauvais. Sur les autres campus (Amiens, Rouen et Rennes), l'établissement est titulaire d'un bail emphytéotique, ce qui freine l'ampleur des actions pouvant être menées.

## 1.2. Des plans d'actions à déployer localement et adaptés au contexte du campus

La politique qualité d'UniLaSalle prévoit dans son processus support 2 : *Gérer les infrastructures* un suivi précis des consommations énergétiques et consommations d'eau. L'outil de suivi associé permet pour chaque campus d'identifier les actions à mettre en œuvre pour plus de sobriété et d'en faire le suivi.

Dans le cadre de la première phase de travail sur ce projet de plan de sobriété, plusieurs leviers sont identifiés par campus, avec des pistes d'actions à mettre en œuvre. Un travail d'évaluation de l'impact attendu des actions proposées est en cours afin d'être d'arbitrer les actions à déployer.

Afin de connaître les pistes et projets d'actions concernant la gestion du parc immobilier et la réduction des consommations d'énergie, l'annexe 2 peut être consultée. Il s'agit à ce stade d'un document de travail listant les actions proposées par les différents services généraux pour constituer ce plan de sobriété.

**Voir annexe 2** - Listes des actions envisagées pour le plan de sobriété concernant la gestion des bâtiments.

## 1.3. Une attention particulière portée pour une stratégie de numérique responsable

Intégrer à l'engagement n°4 de notre stratégie de transformation écologique et sociétale, UniLaSalle s'est fixé comme objectif d'adopter des pratiques numériques responsables. Ce volet numérique constitue un élément important du projet de plan de sobriété sur lequel UniLaSalle se mobilise.

Aussi, dans ce cadre, plusieurs actions sont déjà mises en place et d'autres sont actuellement à l'étude, tout comme l'évaluation de leur impact attendu.

| VOLETS D'ACTIONS | ACTIONS Déjà mises en place | ACTIONS à l'étude |
|------------------|-----------------------------|-------------------|
|------------------|-----------------------------|-------------------|

|                                  |   |  |
|----------------------------------|---|--|
| <b>Environnement utilisateur</b> |   | Etude de la gestion de l'alimentation des postes de travail  |
|                                  |   | Verrouillage de paramètre en fonction de l'utilisation des postes de travail   |
|                                  |   | Construction d'un plan de sobriété numérique   |
| <b>Impressions</b>               | Mise en place de solutions de gestion d'impressions plus économiques et moins énergivores |  |
| <b>Serveurs</b>                  | Mutualisation des machines physiques pour les serveurs virtuels                           | Généralisation de la clause Green IT dans les appels d'offre<br>Activation des dispositifs d'économie d'énergie des processus modernes |
| <b>Téléphonie</b>                | Extinction des écrans à 19h   | Limiter le nombre de terminaux téléphonique  |
| <b>Matériels réseaux</b>         | Achats de matériel de seconde main  | Réduire le nombre d'équipements peu ou pas utilisés (ex: réseau filaire dans les résidences étudiantes)                                |
|                                  | Climatisation des salles serveurs à 24°C  | Récupération des calories dans les locaux techniques   |
|                                  | Nettoyage des aérations   | Alimentation en énergie verte  |

## 2. Mobilité durable : une politique à destination des étudiants et des salariés

### 2.1. Identification des mobilités concernées par le plan de sobriété

Dans le cadre du Bilan Carbone réalisé pour l'année de référence 2019-2020, une enquête de mobilité auprès des étudiants et des salariés des quatre campus d'UniLaSalle a été réalisée. Cette première enquête a permis de lister et prioriser les mobilités à cibler dans le cadre d'une politique de mobilité durable qui est en cours de réalisation pour l'année 2022-2023.

Aussi, dans le cadre du plan de sobriété, complémentaire de la politique de mobilité durable, les mobilités considérées sont :

- Mobilités domicile-campus (étudiants et salariés)
- Mobilité internationale étudiante
- Mobilité liée aux déplacements professionnels
- Mobilité stages des étudiants
- Mobilité des visiteurs externes (rencontres journées portes ouvertes, entretiens d'admission...)

Il s'agit donc d'identifier des leviers d'actions pour réduire l'impact carbone de ces mobilités afin de contribuer à la démarche de sobriété de l'établissement.

### 2.2. Etat des lieux des émissions de GES liés aux déplacements

Quelques éléments, bien que non-exhaustifs, permettent d'éclairer l'état des lieux des mobilités à UniLaSalle, grâce à l'enquête de mobilité effectuée pour la réalisation du Bilan Carbone 2019-2020. Néanmoins, certaines mobilités comme celles des visiteurs externes ou celles liées aux déplacements professionnels n'ont pas été prises en compte faute de données fiables et représentatives. Les données sur lesquelles il est aujourd'hui possible de travailler concernent essentiellement les mobilités domicile – campus, les mobilités liées aux déplacements professionnels et les mobilités internationales.

Au cours de l'année 2022-2023, un groupe d'étudiantes d'ingénieur environnement 5e année et de Bachelor coordinateur en environnement 3e année est mobilisé pour co-construire la politique de mobilité d'UniLaSalle. Leurs travaux comprendront des consultations des étudiants et des salariés sur ces questions, permettant ainsi une vision qualitative des enjeux de mobilité et des leviers possibles pour réduire son impact.

Pour mémoire, lors de l'enquête mobilité effectuée pour la réalisation du Bilan Carbone 2019-2020, les déplacements représentent plus de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'UniLaSalle, dont plus de 50% concerne la mobilité internationale des étudiants et près d'un tiers la mobilité domicile-campus des salariés.

### 2.3. Projet de plans d'actions pour une mobilité plus durable

| MOBILITES CONCERNEES              | PROPOSITIONS D' ACTIONS / PISTES ENVISAGEES   | INDICATEURS   |
|-----------------------------------|---|---|
| Mobilité domicile-campus          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement d'un plan de mobilité sur chaque campus</li> <li>- Déploiement d'infrastructures et accompagnements pour augmenter la pratique du vélo</li> <li>- Promotion de dispositifs de co-voiturage</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Part des salariés ayant recours régulièrement (+ de 2 fois par semaine au covoiturage)</li> <li>- Part des salariés utilisant les transports en commun</li> <li>- Taux d'utilisation de l'application Klaxit (campus de Beauvais) favorisant le covoiturage</li> </ul> |
| Mobilité internationale étudiante | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Flécher des destinations à relier prioritairement en transports doux</li> <li>- Instaurer un quota carbone dans les déplacements de la mobilité étudiante</li> <li>- Renforcer la sensibilisation des étudiants aux impacts carbone de la mobilité</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- % des déplacements réalisés en mode de transports doux (train, covoiturage, bus, vélo...)</li> <li>- Nombre de kilomètres évités en avion (quand le déplacement en train est possible et réalisable dans un temps raisonnable)</li> </ul>                              |
| Déplacements professionnels       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un arbre décisionnel pour rationaliser les déplacements professionnels à fortiori ceux réalisés en avion</li> <li>- Limiter/contraindre le recours à l'avion</li> <li>- Revoir la flotte de véhicules des campus pour augmenter la part de véhicules électriques</li> </ul> |   |

Les impacts attendus pour chacune des propositions d'actions identifiés sont en cours d'évaluation, il s'agit également de définir plus précisément les objectifs à atteindre pour chacune des pistes d'actions proposées avec une échéance de résultats.

### 3. Stratégie d'achats durables : un chantier déterminant à mettre en œuvre

La mise en place d'une stratégie d'achats durable constitue un levier important en termes de sobriété. Pour l'heure, il n'existe dans de politique formalisée au niveau du Groupe UniLaSalle, néanmoins des premières pistes d'actions sont initiées et discutés pour tenter de réduire l'impact carbone de nos achats.

Des premières actions sont déployées, notamment pour les achats informatiques avec l'achat de produits de seconde main par exemple, l'adoption de la norme Green IT dans les appels d'offre, des commandes groupées et de matériels moins énergivores reprenant les critères environnementaux.

#### 4. Leviers d'actions pour réduire l'empreinte carbone de la recherche et des actions pédagogiques

L'étude de la consommation énergétique des différentes plateformes est actuellement en cours. Des données assez précises sont accessibles pour certaines, d'autres devront faire l'objet de mise en place de systèmes de mesure ad hoc, prévus dans les investissements. Un certain nombre d'actions concrètes sont d'ores et déjà en place pour procéder au dégivrage des congélateurs et à l'optimisation de leur utilisation, au stockage uniquement des échantillons utiles et à la destruction régulière de ce qui n'est plus nécessaire, à la sensibilisation des personnels des plateformes pour une meilleure gestion. Des travaux commencent à s'engager concernant la planification temporelle de certaines expérimentations requérant des équipements consommateurs d'énergie (phytotron, serre, ...) pour optimiser leur réalisation en intégrant cette donnée ou pour les programmer sur des périodes de moindre tension énergétique.

#### 5. Communiquer et sensibiliser nos parties prenantes internes : une condition à l'acceptabilité et à la réussite du plan de sobriété

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan de sobriété, mais également dans la mise en œuvre des actions qui sont d'ores et déjà menées et à venir, **il y a une absolue nécessité d'informer et d'embarquer prioritairement toutes nos parties prenantes internes, c'est-à-dire nos étudiants et salariés.** Aussi, des actions sont déjà initiées ou à venir qui sont parties intégrantes de ce projet de plan de sobriété.

Cette communication répond à plusieurs enjeux :

- **Information** sur les enjeux d'urgence climatique et de pression économique auquel UniLaSalle doit répondre
- **Acceptabilité** des mesures/actions qui vont être mises en œuvre de la part des étudiants et des salariés. Il est déterminant que chacun puisse comprendre la manière dont les décisions ont pu être prises et leurs impacts attendus dans le cadre de cette démarche de sobriété.
- **Appropriation** des questions de sobriété par chacun, il est nécessaire de pouvoir permettre à tous de contribuer aux pistes à étudier pour le plan de sobriété

##### 5.1. Plans d'actions mis en œuvre

| ACTIONS  | DESCRIPTION  | EN CHARGE  | CALENDRIER             |
|--|--|--|------------------------|
| Création d'un fil d'informations sur le plan de sobriété | Communication régulière (1 à 2 fois par mois) auprès des étudiants et salariés pour informer sur les enjeux auxquels l'école doit faire face, les actions en cours, les résultats, les pistes étudiées | Directions de sites, moyens généraux, direction transformation écologique et sociale | Lancement octobre 2022 |

|  |  |  |               |
|--|--|--|---------------|
| Ouverture d'une boîte email dédiée sobriété                              | Permettre sur chaque campus aux étudiants et salariés de contribuer à la réflexion autour des actions à mettre en œuvre pour plus de sobriété énergétique                              | Direction transformation écologique et sociétale en relais avec les services concernés par les actions proposées | Octobre 2022  |
| Mise en place d'une boîte à idées/Panneau de contribution                | Sur chaque campus, un espace physique accessible à tous pour proposer des idées d'actions à mettre en œuvre sur le plan de sobriété, interroger sur des pratiques à mettre en œuvre... | Direction transformation écologique et sociétale   | Octobre 2022  |
| Déployer une communication online/offline pour encourager les éco-gestes | Création d'outils de sensibilisation pour améliorer une meilleure appropriation des éco-gestes par les étudiants et salariés   | Direction transformation écologique et sociétale   | Novembre 2022 |

Ce plan d'actions sera amené à évoluer à mesure que les actions définies et décidées dans le cadre du plan de sobriété seront mises en œuvre. Il pourra également être nourri par les échanges de bonnes pratiques entre les établissements. Cela est déjà le cas avec l'animation d'un groupe de travail CIRCES sur le plan de sobriété en octobre 2022.

## Conclusion

Ce document présente donc des premières actions et pistes d'actions proposées par UniLaSalle dans le cadre de son plan de sobriété. Cette démarche s'intègre dans la stratégie de transformation écologique et sociétale d'UniLaSalle, Uni4change, qui a été lancé en septembre 2022.

Afin de finaliser ce plan de sobriété, des analyses sont en cours afin d'être en mesure d'évaluer plus précisément les impacts des actions déjà mises en œuvre et celles qui sont encore à l'étude.

Enfin, les initiatives de consultations des salariés et des étudiants initiées en octobre 2022 permettront d'élargir le spectre des leviers pouvant être actionnés et favoriser l'acceptabilité et l'appropriation des mesures qui seront appliqués pour permettre aux quatre campus UniLaSalle d'atteindre l'objectif fixé de réduction de 10% des consommations énergétiques d'ici 2024, par rapport aux émissions de 2019.